



Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières en bio - BREVET PROFESSIONNEL

Spécialiste de la multiplication et conservation de la biodiversité cultivée

MÉTIERS VISÉS / DÉBOUCHÉS

Salarié hautement qualifié / chef d'équipe en productions horticoles.

Le chef d'équipe travaille dans une exploitation maraîchère ou horticole (pépinière pleine terre et hors sol, floriculture, fleur coupée, cultures spécialisées,...) ou au sein d'une collectivité territoriale. Il est capable de mettre en oeuvre la conduite technico-économique d'un ou plusieurs ateliers de production horticole, de réaliser l'implantation, l'entretien et la récolte des cultures, de gérer et d'animer une équipe de travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. S'insérer professionnellement dans la filière horticole.
2. Réaliser les opérations techniques liées à la culture de légumes, plantes en pot (plantes à massifs, vivaces), de jeunes plants (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales, légumes) ou d'arbres et d'arbustes de pépinière.
3. Assurer la conduite technico-économique de l'atelier de production.
4. Gérer et organiser le travail sur l'atelier de production.
5. Mettre en place des actions pour la sauvegarde et la valorisation de la biodiversité cultivée.

DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

Qualification de niveau 4 - Brevet Professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières - fiche RNCP n°34744.

Certificateur : Ministère en charge de l'agriculture, fiche publiée le 10/07/2020.

Le BP RPLFFP est constitué de 5 blocs de compétences dont 4 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation. L'obtention du bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation valable à vie. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la délivrance du diplôme. Les blocs de compétences sont

évalués par un ou des entretiens d'explicitation en situation professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Justifier, soit de la possession d'un CAP ou d'un diplôme ou titre de niveau 3 ou supérieur, soit d'avoir suivi un cycle complet de BEP ou une scolarité complète de classe de seconde.
- Dérogation possible suite à un positionnement du centre de formation et lettre de motivation du candidat.

PRÉ-REQUIS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître les conditions de travail et avoir un projet professionnel dans le secteur visé.
2. Lire et comprendre un document usuel professionnel.
3. Résoudre un problème mathématique mettant en jeu une ou plusieurs des 4 opérations.
4. Décrire, par écrit, une situation professionnelle, un objet, un problème.



Formation pour adultes

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- S'inscrire sur la plateforme Hub3E (lien sur site internet)
- Contacter l'assistante formation continue du CFPPA
- Info collective et test de positionnement au CFPPA
- Entretien individuel

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

DURÉE

La durée du parcours complet est de 1000h minimum au total dont 420h en stage en entreprise.

Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement et en fonction des expériences antérieures, des acquis académiques et du projet professionnel.

COÛT & FINANCEMENT

Le tarif moyen de l'heure de formation en centre est de 9€ (coût CPF). Des possibilités d'individualisation existent, veuillez vous rapprocher de notre service formation continue afin d'établir un devis.

Des financements sont possibles selon votre situation - nous contacter.

Vous pouvez également consulter la rubrique financement de notre site internet.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaissance de la filière
- Fonctionnement d'une entreprise horticole
- Prévention des risques liés à l'activité physique professionnelle
- Conduite d'un atelier de production horticole : mise en place des cultures, multiplication des végétaux, entretien des cultures (fertilisation, irrigation, protection phytosanitaire...), récolte et préparation de commande

- Réglementation, risques et alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires pour le décideur
- Organisation du chantier et encadrement d'une équipe
- Suivi technico-économique d'un atelier de production
- Utilisation et entretien du matériel horticole
- Principes de gestion du label « Végétal local »

UCARE proposée par Terre d'horizon

Conserver et valoriser la biodiversité cultivée.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'une formation vivante et concrète : une partie des cours en centre de formation se déroule sous forme de travaux pratiques sur notre exploitation. Les stagiaires participent activement à la vie de l'exploitation de l'établissement, ainsi qu'au développement des activités du projet de l'Archipel des plantes gourmandes (projet de conservation et valorisation des variétés potagères et fruitières locales).

En plus des séances proposées en groupe (nombre de personnes variant en fonction de la thématique abordée et de la modalité pédagogique mise en œuvre), les stagiaires ont à disposition un Centre de Ressources pour progresser à leur rythme et selon leurs capacités. L'animatrice du Centre de Ressources accompagne et suit les stagiaires dans l'individualisation de leur parcours en collaboration avec le coordinateur de la formation.



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap.

Nous contacter en cas de besoin spécifique.

cfppa.romans@educagri.fr

À l'attention de Mme Laügt.

